

CHM-05

MAITRISE DU RISQUE LEGIONELLE DANS UN ETABLISSEMENT DE SOINS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Informer le professionnel sur ses obligations réglementaires relatives à la qualité de l'eau fournie
- Sensibiliser aux risques de légionnelles et de biofilms
- Former le personnel sur la maîtrise du risque eau et légionelle ainsi qu'à la surveillance du réseau d'eau froide et d'eau chaude sanitaire

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la formation risque légionelle : Mise au point sur la réglementation en vigueur**
 - ✓ Enoncé des textes et lecture du Code de Santé Publique
 - ✓ Lecture des arrêtés qui encadrent le risque légionelle
- **Assurer la gestion des eaux dans un établissement de santé**
 - ✓ Connaître la responsabilité des établissements
 - ✓ Vérifier le planning du plan de prévention et la démarche qualité
 - Traçabilité de la surveillance
 - Formation du personnel et référent eau
 - ✓ Réalisation d'analyses (prélèvements, analyses, interprétations des résultats)
 - ✓ Connaître les mesures préventives et curatives en cas de dépassement des objectifs cibles
 - ✓ Appréhender le plan de maintenance du réseau d'eau dans l'établissement et l'importance du carnet sanitaire.
- **Mise au point sur les différentes qualités d'eaux**
 - ✓ Assurer l'analyse des eaux destinées à un usage alimentaire
 - Eau de distribution publique
 - Eau des fontaines réfrigérantes
 - Eaux conditionnées
 - Glace alimentaire
 - ✓ Analyser les eaux de soins et eaux qualifiées de « bactériologiquement maîtrisées »
 - Eau de soins standards
 - Eau bactériologiquement maîtrisée

- Eau des piscines de rééducation, eau de bains à remous, eau à usage médical et eau pharmaceutiques inscrites à la Pharmacopée
- ✓ Réaliser l'analyser des eaux techniques produites (eau déminéralisée, eau distillée, eau adoucie)
- ✓ Faire l'analyse de l'eau chaude sanitaire et sur le risque légionelle
- Gérer les difficultés et interférences
 - ✓ Biofilms : Définition et rôle dans la difficulté de la gestion du risque de légionnelles
 - ✓ Interférence de la flore associée

PUBLIC CIBLE

Personnel et responsables clinique, d'hôpitaux ou de thermes

DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience